

LES SERVICES DE L'ADAMAD PAR SECTEUR D'ACTIVITE



ADAMAD

L'ESA et L'EqAAR également gérés par l'ADAMAD. Intervenient sur une partie du territoire de la Vendée

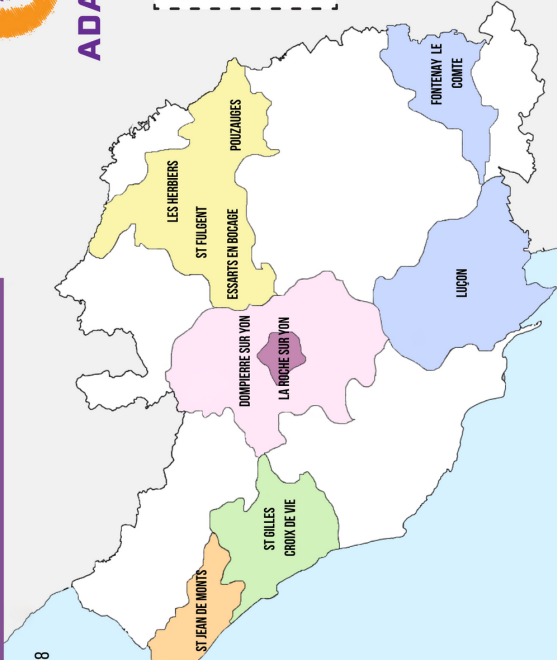
ESA - 02 51 94 99 50
EqAAR - 02 51 62 41 26

SIÈGE DÉPARTEMENTAL - 02 51 94 44 28
85 170, Dompierre sur Yon

PAYS DE MONTS
02 51 59 16 96

**PAYS DE ST GILLES
CROIX DE VIE**
02 51 54 33 33

NORD EST VENDEE
02 51 67 27 23



CENTRE VENDEE
AIDE et SISF - 02 51 47 95 26
SOINS - 02 51 36 12 29

CENTRE VENDEE
AIDE et SISF - 02 51 47 95 26

SUD VENDEE (LUCON)
02 51 51 14 01

SUD VENDEE (FONTEINAY)
02 51 51 14 01



ADAMAD

L'ADAMAD, un acteur qui vous accompagne à chaque étape de votre vie



Adamad
www.adamad.fr
 ZA le Séjour
 85170 - Dompierre sur Yon
 02 51 94 44 28

ADAMAD, qui sommes nous ?

L'Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien à Domicile est une association loi 1901 qui propose plusieurs services sur le territoire Vendéen. Nos services s'adressent à toute personne ayant besoin d'un accompagnement ou d'une aide à la vie quotidienne.

Service d'Aide A Domicile

Nos Services d'Aide A Domicile interviennent auprès des personnes ayant besoin d'un accompagnement ou d'une aide à la vie quotidienne (aide à la personne, entretien du logement et du linge, courses, garde d'enfant, etc). Ce service permet le maintien à domicile des personnes accompagnées tout en préservant leur **autonomie**.

Le service d'aide peut intervenir en tant que :

- **Prestataire** : l'ADAMAD est employeur des intervenants
- **Mandataire** : la personne aidée a le statut d'employeur

A savoir

- Devis **gratuit** et personnalisé sur demande
- 50 % de vos dépenses annuelles en aide à domicile sont récupérables sous forme d'**un crédit d'impôt**.

Service de repas à domicile

Vous manquez de temps pour faire la cuisine, vous êtes en difficulté ? Le service de livraison de repas fournit des repas **équilibrés** et **adaptés** à vos besoins. Tous nos repas sont réalisés par des professionnels de la restauration.

A savoir

- Devis **gratuit** et personnalisé sur demande
- 50 % des frais de livraison sont récupérables sous forme d'**un crédit d'impôt**.

Accueil de jour

Nos accueils de jour s'adressent aux personnes âgées de **plus de 60 ans** présentant des troubles liés à la **maladie d'Alzheimer** ou maladies apparentées. Les personnes accueillies bénéficient d'un cadre **chaleureux** et **respectueux** adapté à leurs besoins. Les accueils de jour permettent aux personnes désorientées de maintenir **un lien social**, de créer ou maintenir des **repères** et de participer à des activités personnalisées.

Hébergement temporaire

Nos hébergements temporaires accueillent des personnes **dépendantes** âgées de **plus de 60 ans**. La durée du séjour peut s'étendre d'une semaine à **90 jours maximum** par an et a pour objectifs : de soulager le conjoint ou la famille, de pallier à l'absence momentanée de l'aident ou encore de construire un projet vers un hébergement permanent.

Service de Soins Infirmiers A Domicile

Nos Services de Soins Infirmiers A Domicile ont pour missions d'assurer des soins **d'hygiène** et de **confort** sur prescription médicale auprès des personnes âgées ou en situation de handicap dépendantes en vue de soutenir les aidants et permettre aux personnes de rester à leur domicile.



A savoir

- Les soins sont **pris en charge** par la Caisse maladie
- Les personnes accompagnées gardent le libre choix de leurs intervenants (médecins, infirmiers, pharmaciens...)

Les services départementaux

→ L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

L'Equipe Spécialisée Alzheimer intervient, sur **prescription médicale**, auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée et de leur entourage. Ces professionnels de santé dispensent des séances de **réhabilitation** et **d'accompagnement**.

→ L'Equipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation (EqAAR)

L'Equipe d'Appui en Adaptation et Réadaptation offre un **accompagnement personnalisé** à domicile pour les personnes fragiles de **plus de 60 ans** qui souhaitent continuer à vivre chez elles. Les professionnels (ergothérapeutes, diététiciennes et psychologues) conseillent sur **l'adaptation du domicile et l'alimentation** et proposent un **accompagnement psychologique**.

→ Service d'Intervention Sociale et Familiale (SISF)

Le Service d'Intervention Sociale et Familiale s'adresse aux familles nécessitant un **accompagnement** au titre de la parentalité ou de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'objectif est d'accompagner la parentalité et l'enfance **dans le cadre de la prévention** ou des changements de situation familiale, de conseiller les familles ou encore de maintenir le lien dans les situations d'enfants confiés.